

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

FRANCE

EN FAMILLE.—ÉTAT GÉNÉRAL. Paris, le 15 août.

Il est donc dit qu'on n'épargnera au président Grévy aucun ridicule. Ce n'était pas assez de lui avoir soufflé, après la revue de Lonchamps, cette lettre de félicitations militaires, qui paraît si bizarre, signée qu'elle était du nom de l'ancien adversaire des présidences d'apparat et des armées permanentes. Ce n'était pas assez encore de le promener à Cherbourg comme M. Léon Say pour faire cadre à la gloire de M. Gambetta.

Voici qu'on lui fait publier une lettre officielle à son ministre de la marine, pour féliciter l'amiral de "l'excellent état dans lequel le président a trouvé les deux escadres réunies à Cherbourg."

Or, une anecdote vous donnera quelque idée de l'aptitude du citoyen Grévy à juger de l'état de sa marine. On visitait un des navires, et le président s'extasiait devant un des canons dont il admirait les proportions. "Et c'est sans doute ce que vous avez de plus fort en fait de canons ? demanda-t-il à son amiral ! Oh monsieur le président, répliqua l'amiral Jauréguiberry, ce n'est là qu'un joujou."

Convencé que l'amiral et son entourage doivent un peu rire de l'aplomb avec lequel l'avocat Comtois les félicite de "l'excellent état dans lequel il a trouvé ses escadres."

Mais convenons que M. Jauréguiberry a été mauvais courtisan pour cette fois, et qu'il aurait pu laisser son illustre président à son ignorance en matière de canons.

En attendant, quelques journaux radicaux ont la naïveté de protester contre les faveurs prodiguées aux divers membres de la famille Grévy.

Après M. Grévy Albert, devenu, de simple avocat, gouverneur des forces de terre et de mer de l'Algérie, voici le général Grévy qui va devenir sénateur, parce qu'il est le frère de son frère. Tous les concurrents républicains se sont retirés devant ce rival officiel, dont le succès est assuré.

Ce qu'il y a de piquant dans l'affaire, c'est que le général Grévy, qui se recommande majestueusement de sa famille aux électeurs, trouvait bon sous l'empire de renier les opinions de sa parenté, qui alors pouvait compromettre son avancement.

Les amnisties n'ont garde de manquer à leur singulier programme d'apaisement.

Depuis quelques jours on dit le ministère et l'administration fort émus d'une violente campagne entreprise par "l'Intransigeant," la "Vérité" et d'autres feuilles communardes contre un commissaire de police, nommé Morecreou, qui en 1871 ne se montra point, paraît-il, suffisamment tendre aux misérables qui ensanglantaient et brûlaient Paris.

Les défenseurs de l'infortuné commissaire ne le défendent que faiblement, et on m'assure qu'une enquête va être ordonnée.

Les amnisties ne cachent pas

leur intention de faire reviser indirectement le procès de la Commune, et de rendre la vie amère aux "Versaillais." M. de Galliffet sait qu'il n'a qu'à bien se tenir malgré l'amitié de M. Gambetta.

Il paraît que la République vient de l'échapper belle. Vous savez que M. de Freycinet, nommé, grâce à une parenté préfectorale, conseiller général de Tarn et Garonne, va prochainement prendre part aux travaux de son conseil général.

Or, comme M. Freycinet, dans ce département, n'a pas toujours été un républicain sans tache, comme il y a été candidat officiel de l'empire, comme il y a eu des relations, et qu'il y compte une famille dont tous les membres ne sont pas républicains—loin de là,—on a craint pour lui l'influence du milieu.

Le maire de Montauban, un pur, a averti le citoyen ministre de l'intérieur des dangers qu'allait courir en Tarn-et-Garonne le républicanisme de M. de Freycinet. Le maire signala, ajoute-t-on, une abominable intrigue de "parents cléricaux", qui s'étaient juré d'attendrir le président du conseil sur le chapitre de l'exécution des décrets.

Le plus curieux en tout ceci, c'est que le citoyen Constans a averti son collègue de la dénonciation du maire de Montauban et que M. de Freycinet a promis d'être bien sage. L'dessus on l'a laissé partir, et ses collègues ne tremblent plus pour sa vertu.

Les rues de Paris sont inondées d'obscénités. La mode est en France aux meurtres et aux récits licencieux.

La notoriété des Gille, Adadie, Menesclou, dépasse celle de MM. de Freycinet, Constans et Cazot, de toute la différence qui sépare un meurtre d'une simple effraction de serrure.

La littérature spéciale au "Blas" et de ses imitateurs a supplanté bien vite, dans l'affection du public, tout le romantisme du "Rappel," et tout le vaudevillisme de "l'Intransigeant."

"L'Assommoir" est devenu fade et roccoco. Nana est bonne tout au plus à servir de lecture courante aux pensionnats laïques. Aux citoyens de la république il faut des ragouts plus pimentés, des récits plus crus, des peintures plus décollées, et tout cela s'étale au point de faire rougir les "autorités" républicaines elles-mêmes !

Quoi d'étonnant d'ailleurs ? les sociétés se sont toujours modelées sur les exemples des grands, et tous les exemples partent de haut.

Depuis que certaines professions, jusque-là inavoués, ont conquis droit de cité dans le monde officiel, il est tout naturel que les mœurs de la société parisienne se réglent d'après ces modèles. La république est à l'enseigne de M. Duhamel.

L'enseigne jadis le langage des Précieuses de l'hôtel de Rambouillet. On s'essayait à penser, à parler comme dans la célèbre Chambre bleue. Aujourd'hui, Paris imite d'autres sa-

lons, et voici le siècle de M. Duhamel !

Rome en décadence réclamait du pain et des jeux. Paris en décadence veut du sang et de l'ordre.

La cour d'assises a supplanté la tragédie ; le "Gil Blas," le "Piron" et autres feuilles du même ordre incarnent l'esprit français.

Est-ce la République qui engendre de telles mœurs ? Sont-ce de telles mœurs qui engendrent la République ? Question grave faite pour occuper les philosophes !

La fête de la défection

II

Ces misérables, indignes du nom de soldat, ont-ils montré un grand courage pour s'emparer de la Bastille ?

Le soldat qui entra le premier dans le fort, Elie, répondit ainsi à l'enquête : "La Bastille s'est rendue avant même d'être attaquée (Montmartel, t. IV, p. 317), mais la capitulation a été faite à la condition qu'il n'arriverait aucun mal à personne."

Marat lui-même, dans l'Ami du Peuple, n. 530, fait cet aveu : "Lorsqu'un concours inouï de circonstances eut fait tomber les murs mal défendus de la Bastille sous les efforts d'une poignée de soldats et d'une troupe d'infortunés, la plupart allemands et presque tous provinciaux, les Parisiens se présentèrent devant la forteresse ; la curiosité seule les y amena."

La garnison de la Bastille était de trente-deux Suisses et quatre-vingt-deux invalides (Thiers, Assemblée constituante, 1789. Tome Ier, page 105).

Croit-on encore, malgré le récit de Marat, que le peuple de Paris attaqua la forteresse ?

M. Taine détruit cette légende : "Huit ou neuf hommes seulement attendaient le moment opportun pour ouvrir la porte au laubourg, tailleurs, charbons, merciers, marchands de vins, mêlés à des gardes françaises."

Mais la place de la Bastille et toutes les rues environnantes étaient comblées de curieux qui venaient voir le spectacle. Parmi eux, dit un témoin, nombre de femmes élégantes et de fort bon air, qui avaient laissé leurs voitures à quelques distances.

La prise de la Bastille se réduit donc à une lutte peu animée entre quatre-vingt-deux invalides, soutenus par trente deux Suisses, contre neuf cents boutiquiers, marchands de vin, sous les regards curieux de femmes élégantes descendues de leurs équipages pour assister à la tragique comédie.

Il est vrai que, lorsque la citadelle fut prise, le gouverneur M. de Launay, prisonnier sur parole, avait été assassiné, et sa tête tranchée par le cuisinier.

Quant aux autres prisonniers, ils sont massacrés ou subissent le sort du commandant des 32 suisses, qui raconte ceci : "Ceux qui n'avaient point d'armes lançaient des pierres contre moi ; les femmes grinçaient des dents et me menaçaient de leurs

poings. Déjà deux de mes gardes avaient été assassinés derrière moi... J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, jusqu'à quelques pas de l'hôtel de ville, lorsqu'on apporta devant moi une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta en me disant que c'était celle de M. de Launay."

Peut être le législateur de 1830 ignore-t-il toutes ces choses. On ne saurait penser que, pour fêter la moderne République, ce législateur ait précisément choisi l'anniversaire d'une journée où l'odieux se mêle au ridicule.

Les républiques françaises aiment les fêtes, les solennités théâtrales, les chants plus ou moins menaçants, les harangues couronnant les banquets, les professions de foi aux balcons, à l'ombre des étoffes, les lampions aux fenêtres, tout ce qui enivre, et fait, pour un jour, oublier les misères.

La prise de la Bastille fut fêtée le 14 juillet 1790 ; mais l'année suivante le vrai peuple se prit à rire en voyant défilér dix milles vainqueurs ; il fallut du nouveau.

Le 10 août 1793, on fêta le 10 août 1792.

L'assassinat du 21 janvier 1793 fut l'occasion d'une fête commémorative.

On fêta tour à tour le 9 thermidor, le 18 fructidor et le 18 brumaire.

L'apothéose de Mirabeau se fit le 4 avril 1791, et celle de Voltaire le 12 juillet.

Le 14 brumaire an II, il y eut une grande fête pour ouvrir le Panthéon au cadavre de Marat.

Le 20 brumaire 1793 fut célébrée à Notre-Dame devenue temple de la Raison, la fête de l'Être suprême.

Robespierre prononça le 18 floréal, un long discours pour annoncer trente-six fêtes : les Droits de la nature ; le Genre humain ; la Vieillesse ; la Haine des tyrans ; la Tendresse maternelle ; la Piété filiale, etc.

La plus belle de toutes fut la fête des conservateurs du temps nommé la Fête des Saints-Innocents. Elle se célébrait le 30 ventôse, et mériterait d'être conservée au lieu et place de la prise de la Bastille.

(A suivre.)

Les deux étendards

Gloire à Dieu et paix à tous les hommes de bonne volonté ! Le temps des divisions entre les honnêtes gens est passé. Nos tyrans, en nous mettant le pied sur la gorge, ont montré tous ce qu'ils sont, où ils nous mènent et en même temps le moyen facile de secouer leur joug ignominieux.

Ce qu'ils sont ? Ils sont les radicaux. Or, qu'est-ce qu'un radical ? Le radical est l'homme disposé à tout fouler aux pieds pour jouir.

Il y en a toujours eu, et l'écriture Sainte l'a défini avec une précision qui n'a pas été surpassée. C'est l'homme "cujus Deus est venter". C'est celui-là que Dieu et l'immortalité de l'âme gênent dans la satisfaction des appétits qui sont tout pour lui. Examinez ses doctrines ; toutes

n'ont qu'un but : supprimer cette gêne, afin qu'il puisse jouir sans trouble, sans honte et sans remords.

Il n'a pas d'autre inspiration et pas d'autre fin ; l'irresponsabilité des criminels, le darwinisme, qui regarde l'homme comme venant de la brute et retournant au néant, sont le dernier mot de sa prétendue science.

Dans cette seule préoccupation, il a inventé l'école athée, les unions libres, les enterrements civils, etc.

Les radicaux sont triomphants, malgré leur petit nombre. Leur triomphe est dû à une cause bien évidente : à l'unité, à la simplicité de leur symbole, deux venter, qui leur a permis de se reconnaître dans toutes les classes, dans tous les partis, et de former une phalange compacte.

Vous croyez qu'anciens monarchistes, républicains de la veille, vieux impérialistes, ils vont se détruire entre eux. Erreur ! Écoutez les : "L'autorité a fait son temps, " la liberté est une guitare."

La grandeur et la prospérité de la patrie mêmes sont indignes de leur souci ; pas une des ces questions ne les divise ; ils obéissent à leur dieu commun ; jouir continue d'être leur seule préoccupation, et pour conserver leurs places et leurs traitements, ils brûlent ce qu'ils ont fait semblant d'adorer ; ils lèchent sans pudeur ce qu'ils ont feint de mépriser et de honnir.

Et ils marchent serrés autour de leur étendard, sur lequel est écrit : MATIERE—NÉANT.

Où vont-ils donc ? où nous conduisent-ils ainsi ?

Ah ! à un état social sur lequel nul homme éclairé par le simple bon sens ne peut se méprendre.

Figurons-nous un chenil immense où des chiens s'entre-dévorent pour la possession des femelles, pour des niches plus ou moins gracieuses, colliers plus ou moins dorés qu'on appelle des honneurs, pour des os plus ou moins garnis de chair qu'on appelle des richesses.

Si parfois un instant de silence interrompt leurs hurlements, c'est qu'ils rampent sous le fouet d'un maître qu'ils ne tarderont pas à dévorer à son tour.

Qui oserait prétendre que cette peinture n'affaiblît pas l'horreur d'une société livrée sans frein à tous les instincts de la brute, ayant de plus cette férocité supérieure de l'homme qui le pousse souvent à faire le mal pour le mal seul ?

Pour qu'on ait pu ainsi forger nos chaînes et nous trainer à cet ignominieux abîme, qu'ont donc fait les hommes de bonne conduite si nombreux en France ? les hommes qui sont persuadés que leur âme et celle de leurs enfants sont immortelles et qu'ils en seront responsables pour l'éternité, les hommes qui regardent la croyance en une autre vie comme l'origine de toute vertu et de tout dévouement, comme le lien indispensable de la patrie ?

Ils se sont divisés pour des questions et des amours propres de per-

sonnes ; semblables à ces Byzantins, à la veille de leur massacre par les barbares, se passionnant pour la livrée bleue ou verte des cochers du cirque, les couleurs du drapeau les ont séparés en camps hostiles, et l'ennemi à la faveur du trouble, est entré et a planté sur les ruines de l'honneur français son ignoble étendard.

Ah ! Français ! debout à la voix de ce grand évêque d'Angers qui, dès son premier pas dans la vie politique, a su trouver un cri de ralliement compris de tous.

Pour Dieu, pour nos enfants, pour la France, que les drapeaux de tous les partis deviennent de simples fanions luttant pour la première place au champ d'honneur.

Aujourd'hui, le combat est entre l'âme immortelle et la matière. Écrivons sur notre étendard ces seuls mots : DIEU—PATRIE—LIBERTÉ.

Nous n'aurons plus qu'à élargir nos rangs, à marcher sans nulle crainte, car nous aurons pour nous le nombre comme nous avons le bon droit.

(J. des Villes et Campagnes.)

SUISSE

Sous le titre de : Déclaration du clergé du vicariat apostolique de Genève, le Courrier de Genève a publié le texte d'un manifeste catholique qui contient, entre autres, les déclarations suivantes :

1o Nous demandons inviolablement soumis au Souverain-Pontife, successeur de saint Pierre, seul chef visible suprême de l'Eglise catholique ;

2o Jamais nous n'aurons d'autre évêque que celui qu'il aura canoniquement institué ; jamais non plus nous n'exercerons de fonctions religieuses que celles qui nous auront été confiées par nos supérieurs légitimes ;

3o Toujours prêts à rendre à César ce qui est à César, et à observer avec une respectueuse soumission les lois du pouvoir civil dans tout ce qui est de son domaine, nous affirmons, d'après les principes de notre foi, qu'il n'a le droit ni de fixer de son propre chef les limites des paroisses, ni de déterminer le mode de la nomination des curés et des vicaires, encore moins de soustraire entièrement cette nomination à l'évêque ;

4o Nous soutenons que la Constitution fédérale accordant à tout citoyen le droit de s'établir sur un point quelconque du territoire suisse, rien ne peut empêcher un évêque, citoyen suisse, de fixer son séjour à Genève ;

5o Jamais nous ne pourrions consentir à subir les règlements dogmatiques, disciplinaires ou liturgiques d'un synode constitué en dehors de toutes les prescriptions divines et ecclésiastiques ;

6o Jamais non plus nous ne saurions voir dans un curé ou dans un vicaire le délégué du suffrage universel.

(A suivre.)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 9 SEPT. 1880.—No 38

LES Errants de Nuit

Par PAUL FÉVAL. PREMIERE PARTIE LE CONDAMNÉ A MORT.

(Suite.) —Voilà tout ! Le baron Michel se mit à pleurer et dit : —Vous outragez mes cheveux blancs ! Ceux qui connaissaient le mieux M. le baron Legagneur n'auraient point su dire au juste s'il était en face ou s'il jouait la comédie. Il y avait d'ailleurs du vrai dans les deux opinions. C'était une ruine de comédien. Sa diplomatie fuyait comme un vase fêlé. Il continuait sa mise en scène, lors même qu'il n'avait plus personne à tromper. Antoine poursuivait : —Nous t'avions doré comme une chASSE, morblou ! nous t'avions paré

comme une idole ! et tu as fini par te prendre au sérieux comme l'âne qui portait des reliques ! Nous avions besoin d'une enseigne, tu as été noble enseigne. Console-toi ! Tu seras le baron Michel en Belgique comme en France. Notre faillite n'est qu'un démentement.

Le baron prit son foulard et le mit sur ses yeux.

—A mon âge, déclama-t-il, s'exiler ! mourir loin de sa patrie !

—Tu n'as pas de patrie. Nous passons la frontière, parce que notre fortune est là de l'autre côté, une fortune immense qui ne peut nous échapper.

Tout en parlant, Antoine n'avait cessé de prêter de l'oreille en guettant la poterne. Quant il vit que rien ne venait, il dit avec colère : —Larchal me le payera ! En attendant, nous ne pouvons rester ici ; ce qui est passé cette nuit derrière ces murailles est notre œuvre commune.

—Je le nie ! s'écria le baron.

—Nous l'acceptons ! dirent les deux nouveaux Legagneur.

—Tu le nies, répéta Antoine ; mais tu partageras, tu es fait comme cela, mon vertueux frère ; ennemi du combat, ami du butin.

Il se rapprocha subitement et se prit à parler à voix basse.

—J'ai tout sacrifié, moi, dit-il ; il fallait jouer franc jeu : entre nous et ce trésor de Soleuvre, qui nous rendra maîtres d'autres trésors incalculables, ceux-là, il y avait un héritier ; j'ai fait disparaître l'héritier... J'épouse la fille de l'homme qui a la clef du trésor... Est-ce toi qui es le chef ou est-ce moi, mon frère Michel ?

Le baron étendit la main comme pour le repousser.

—S'il faut mériter cette suprématie par un meurtre, déclama-t-il, je m'y refuse avec horreur ! Le sang de ce malheureux jeune homme.

Il n'acheva pas. Par un signe, le neveu François lui ferma la bouche, tandis qu'Antoine, lui serrant le bras convulsivement, disait à son oreille :

—La chose est faite, tu es compliqué. Si tu veux rester en France, nous ne t'emmènerons pas de force !

Michel courba la tête et se tut. Dans le silence, on entendit mieux les impatients murmures de la foule qui emplissait le Champ de Mars. Le major Antoine gagna de nouveau la poterne et frappa plus fort que la première fois. Le chien de garde aboya. Une voix se fit entendre presque aussitôt après à l'intérieur.

—Qui va là demanda-t-elle ?

—Ce n'est pas Larchal ! gronda le major, qui ne reconnaissait pas cette voix.

Il hésita. La crainte le prenait.

—Qui va là ? répéta la voix.

—Et bien ! fit le neveu François, qui s'était rapproché : Est-ce qu'on va partir sans savoir ?

Et, comme son oncle tardait à ré-

pondre il se chargea de dire lui-même.

—C'est moi le major Legagneur.

La clef tourna dans la serrure aussitôt.

Le bon vieux père Gavaux, commissaire-greffier près les conseils de guerre, montra sa taille maigre et cassée en deux, à la porte.

—Comme ça se trouve ! dit-il ; salue bien major ! Je sortais pour aller chez vous ; c'est de bonne heure, pas vrai ? Mais le colonel Poncelet a passé la nuit au château, nous avons des dépêches de Paris, et j'allais vous les porter.

—Donnez, monsieur Gavaux donnez !

Le vieil employé lui mit dans la main un large pli. Le neveu François et les deux autres se tenaient immobiles dans l'ombre du fossé. Il ne fallait pas songer à voir ce qu'il y avait dans l'enveloppe cachetée. La nuit était toujours aussi noire.

—Voici le port, monsieur Gavaux, dit Antoine Legagneur, cherchant la main du vieillard pour y glisser un gros écu de cinq francs.

Celui-ci déclara, selon l'usage, qu'il se garderait bien de rien prendre, mais il empocha l'écu et dit :

—Voulez-vous entrer pour lire un peu la chose ?

—Non, je voudrais seulement voir Larchal, répondit le major.

M. Gavaux appela un guichetier qui passait dans le préau et dit à

haute voix :

—Prévenez M. Larchal que le major Legagneur l'attend ici.

Le guichetier obéit. M. Gavaux continua.

—On a travaillé toute la nuit, le colonel n'a pas fermé l'œil, mais il ne s'en plaint pas, non, car c'est un brave cœur, et quand il a reçu la grâce, il a lampé une choppe pleine de vin à la santé du ministre !

—Ah ! fit Antoine, la grâce est arrivée !

—Sur le minuit, pas avant, il était temps. L'express a eu du retard en chemin.

—Et, dit le major, le condamné ?

—M'est avis que Larchal est en train de lui annoncer la nouvelle. C'est un bon enfant, au fond, que ce père Larchal ! Quand je lui ai dit la chose, il était tout tremblant !

En ce moment un bruit de pas se fit dans le fossé, vers la route de Genève. Les deux interlocuteurs se turent à la fois. Leurs regards essayèrent de percer l'obscurité.

—Est-ce qu'il y a quelqu'un avec vous ? demanda M. Gavaux. Ceux qui sont au Champ de Mars, là-haut, à faire pied de grue, vont être attrapés ! C'est un fait !

—Antoine gardait maintenant le silence. Il écoutait. Par deux fois ce bruit mystérieux se fit encore entendre dans le fossé.

Une ligne moins sombre commençait à se montrer à l'horizon, vers

l'est, lorsqu'un son de ferraille annonça l'arrivée de M. Larchal. Les deux guichetiers l'apportaient, littéralement, à bras.

—Il aura bu pour le contentement qu'il avait, dit le vénérable Gavaux.

Et les deux guichetiers ajoutèrent :

—Tous les dimanches au soir, c'est comme ça !

On l'assit, ce bon Larchal, en dehors du seuil, le dos contre le mur.

—Bien des respects, monsieur le major, dit le vieux Gavaux en se retirant. M. Larchal a son trousseau pour rentrer.

M. Larchal avait non seulement ses clefs mais encore sa lanterne ; il semblait parfaitement incapable de faire usage de l'une ou des autres. Les clefs et la lanterne gisaient à terre le long de ses flancs bien qu'il ne les lâchât point. La lanterne perdait ses rayons dans le noir.

On ne pouvait distinguer ni les traits, ni même la taille du géolier.

—Et bien ! Larchal ? demanda Antoine d'une voix altérée. Larchal ne répondit point. Il n'avait garde.

Antoine le prit par l'épaule. Les deux neveux en même temps le poussaient du pied et tous les trois ensemble répétaient :

—Et bien ! Larchal !

Il y eut dans les ténèbres, au détour du fossé, comme un éclat de rire étouffé.

(A suivre.)

SOMMAIRE.

France.—En famille.—Etat général. La fête de la descente [à suivre]. Les deux étendards. Suisse. FUGITIF.—Les Errants de Nuit, par Paul Féval [à suivre]. La presse catholique. Le syndicat du Pacifique. Echos de la presse. Europe. Lettres nouvelles. Faits divers.

annonces Nouvelles.

Gustave Gagnon, organisateur. Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger. Ligne du vapeur Clyde.—A. Gaboury. [Voir 4ème page]. La compagnie des mines d'or du Canada, limitée.—J. N. Gordon. A la librairie de St-Roch.—L. Drouin & Frères. Orgue à vendre.—J. J. Hatherley. A la nouvelle librairie de Saint-Roch.—A. F. E. Darveau. Continuation de la grande vente sans réserve chez Théop. Hudon. Marchandises d'étape et de fantaisies.—Beland Garneau & Cie.

CANADA QUEBEC, 9 Septembre 1880.

La presse catholique

Les journalistes comprennent-ils leur devoir? Travaillent-ils directement au bien de leurs lecteurs?

Question délicate que notre peu d'expérience dans cette carrière nous rend incompetent à résoudre. Mais nous croyons avec bien d'autres que les tendances de quelques feuilles canadiennes-françaises doivent être considérées comme dangereuses, et pour divers motifs.

Le plus grave est leur sympathie non déguisée pour les libéraux et radicaux du vieux monde et surtout de la France. Certaines d'entre elles affectent même de faire de la propagande anti-religieuse et anti-sociale. Comme preuve nous n'aurions qu'à citer des extraits des journaux radicaux français qu'elles reproduisent complaisamment. Mais nous respectons trop nos lecteurs pour leur servir ces mets indigestes et souvent empoisonnés.

Le catholicisme seul a les doctrines qui sauvent les sociétés de la révolution, et vouloir voguer sur d'autres eaux, c'est aller à l'abîme. Le journaliste tient entre ses mains une arme redoutable; comme la langue du fabuliste Esoppe, il est capable de tout mal et de tout bien. Son devoir est donc d'étudier dans les ouvrages franchement catholiques les doctrines religieuses et sociales; il doit puiser aux meilleures sources, s'il désire acquérir cette distinction intellectuelle que donne la fréquentation des écrivains sérieux. S'il veut être un homme sachant conduire les hommes dans la bonne voie, il lui faut un esprit large et élevé, et son concours doit être acquis aux intérêts moraux de ses compatriotes. Il doit être honnête et ne jamais tromper.

M. Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres à l'Université catholique de Lille, expose avec beaucoup de sens ce qu'est le journalisme chrétien et ce qu'il devrait être, et il croit que la meilleure école pour former des journalistes est l'université, où se donne un enseignement supérieur catholique.

"Est-il bon qu'il y ait des journalistes, dit-il? C'est une question à laquelle je ne veux pas répondre. Mais il y en a, et c'est un peuple fort grand. Là-dessus, raisonnant dans l'hypothèse et non dans la thèse, j'estime que le journalisme chrétien est une profession incomparablement belle, parce qu'il est le service direct de la vérité religieuse et sociale, et parce que le nombre des journalistes révolutionnaires, leur acharnement, leur parfaite absence de tout scrupule, donnent à la lutte qu'il soutient contre eux un caractère véritablement héroïque. En même temps je constate son infériorité trop fréquente, qui n'est certes ni le manque de talent, ni le manque de courage, mais le manque de savoir, résultant lui-même du manque de préparation. Précisément parce que le journaliste est condamné à improviser ses articles quant à la forme, il serait nécessaire qu'il eût accumulé un fonds très-riche de connaissances précises, d'où il pût tirer à chaque heure ce que l'heure demanderait. Et il faut

draut aussi qu'il se fût formé, par une pratique persévérante, à l'art de la démonstration et de la réfutation, afin de savoir trouver du premier coup les preuves décisives et déchiffrer les sophismes à livre ouvert. S'il avait fait cela, s'il descendait dans la mêlée avec ces fortes armes et cette science de l'écriture intellectuelle, nous aurions moins souvent le chagrin de voir la bonne cause défendue par des raisons fragiles, les calomnies historiques de nos adversaires réfutées avec des à-peu-près qui n'ont de quoi convaincre personne, les questions les plus graves traitées avec une incompétence que les effets oratoires ne réussissent pas à couvrir. Ce n'est pas ainsi qu'on remporte des victoires durables; et si le vrai journaliste improvisé, il ne s'improvise pas plus que le vrai général.

Donc, pour la diffusion et pour l'honneur de la vérité, pour la solidité de cette éducation sociale et politique que notre journal nous donne chaque matin, ce serait un grand profit que le journalisme catholique, au lieu d'être un corps de franc-tireurs peu ou point organisés, devint une armée régulière ayant ses écoles et son plan d'études préparatoires.

Je ne songe point à indiquer les détails de ce plan ni même à en tracer les grandes lignes. Mais on comprend d'avance qu'une part y devrait être faite à l'art de composer et d'écrire, une autre, la principale, à l'acquisition des connaissances théologiques, juridiques, économiques, politiques, historiques, sur lesquelles la controverse quotidienne doit constamment s'appuyer sous peine tantôt de ne rien dire de solide, tantôt de tomber involontairement dans de lourdes erreurs et d'être souvent hétéroclite sans le savoir. On comprend aussi qu'il ne s'agit point de condenser toute la science divine et humaine dans chaque tête de journaliste, et qu'au delà d'un certain ensemble de connaissances générales, qui suffira aux besoins habituels de la presse périodique, il faudra laisser la division du travail s'opérer d'elle-même et les spécialités se former suivant les goûts et les aptitudes.

Seules, les Universités, avec l'ensemble et la variété de leurs enseignements, avec le vif mouvement intellectuel qu'elles créent et le travail régulier qu'elles imposent, répondent à toutes ces exigences; seules elles peuvent, sans enlever aux volontaires de la presse la liberté et l'ardeur de leurs allures, leur ajouter ces qualités solides et résistantes sans lesquelles il n'y a point de soldat parfait. Nos adversaires ont toutes sortes d'armes qui ne sont pas à notre usage; ils ont le front qui ne rougit pas, ils ont les promesses qu'on fait avec le ferme propos de ne point les tenir, ils ont l'appel à toutes les passions haineuses ou viles, ils ont la calomnie persistante. Cela leur fait la partie très-belle, d'autant qu'ils manient ces outils-là en perfection; ils sont nés pour s'en servir comme l'oiseau pour voler. Nous, gens d'ancien régime et qui ne sommes point assez "modernes" pour prendre ce genre d'essor, encore faut-il que nous ayons quelque chose pour nous; et comme leurs armes sont tout à fait dignes de leur cause, il faut aussi que nos armes soient dignes de la nôtre. L'art de mentir est sans doute un bel art et qui mène loin en notre temps; mais puisque notre incapacité à l'acquiescer est totalement incurable, nous devons souhaiter à notre presse de faire des progrès dans l'art de dire la vérité, de la dire éloquentement s'il se peut, mais toujours clairement et fortement.

Et nous faisons notre devoir en lui indiquant à quelles écoles il faut qu'elle se mette pour remplir sa tâche, pour devenir dans notre camp une mission honorée et féconde, pendant qu'ailleurs elle est un métier sans conscience. Tout journaliste intelligent que le haut enseignement aura formé sera, pour lui-même, une de nos forces sociales et une des espérances de notre avenir.

La Gazette de Cologne reçoit des lettres de Shanghai annonçant que la haine des Chinois contre les étrangers augmente tous les jours et qu'une révolution n'est pas impossible. Tous les diplomates accrédités à Péking ont demandé à leurs gouvernements respectifs d'envoyer des vaisseaux de guerre dans les eaux de Shanghai.

Le syndicat du Pacifique

Le télégraphe nous communique les détails qui suivent sur la mission de Sir John A. Macdonald en Angleterre:

Londres, 8 septembre.—Sir John Macdonald et les autres délégués du gouvernement du Canada ont réussi dans leur mission. Les termes du contrat du chemin de fer du Pacifique sont définitivement réglés. Ce contrat a été signé conjointement par une maison de banque anglaise, par une société financière de France, et enfin par plusieurs capitalistes américains de New-York. Les parties contractantes devront recevoir du gouvernement du Canada plusieurs millions de piastres comptant, qui seront payées partie par des bons du gouvernement non revêtus de la garantie impériale, et partie par l'octroi d'un certain nombre de millions d'acres de terres. En conséquence les parties contractantes ont entrepris la formation d'une compagnie dite: Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien qui fera construire et exploiter cette ligne à perpétuité. Le gouvernement en outre donne à cette compagnie toute la ligne qui a été construite jusqu'à présent, avec le privilège de profiter des explorations préalables. Le coût de ces derniers items est estimé à environ cinq ou six millions.

Monsieur le surintendant de l'instruction publique nous prie d'annoncer que la première réunion du Congrès pédagogique catholique qui se tiendra à Montréal les 21, 22 et 23 du courant, aura lieu le 21 à 7 h. P. M. à la salle du cabinet de lecture paroissiale, vis-à-vis le Séminaire St-Sulpice.

Les instituteurs et les institutrices qui désireront y assister seront reçus gratuitement, les premiers à l'Ecole-normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke, les secondes chez les dames de la Congrégation, rue St-Jean-Baptiste.

Echos de la Presse

Le Nouvelliste dit que le faubourg St-Roch est menacé d'un quatrième journal, et croit que l'opinion n'est pas favorable à la création d'une nouvelle feuille.

Le Quotidien demande à la ville de Lévis d'imiter les autres villes de la Puissance où l'on n'entend parler que manufactures, commerce etc. Il suggère aux citoyens de se réunir et de souscrire l'argent nécessaire à l'érection d'une manufacture.

Le Canadien à propos de l'allégué d'influence indue fait en 1875, dans la contestation de Gaspé, fait les déclarations suivantes, en réponse à l'Electeur:

"L'hon. commissaire des terres n'a pris aucune part aux procédés suivis dans la contestation de Gaspé, relativement à l'influence indue;

La pétition d'élection a été filée hors de la connaissance et sans la participation de M. Flynn;

M. Flynn—qui n'était pas de prime-abord l'avocat dans la cause—renonça à l'allégué d'influence indue du moment que son nom apparut au dossier;

Il désavoua en conséquence cette procédure.

Le Chronicle dit qu'il est autorisé à annoncer que les ateliers du chemin de fer du nord à Québec seront bientôt complétés, et que tous les outils pour les réparations et construction des wagons seront prêts. Une industrie importante qui se rattache aux ateliers sera l'établissement d'une fabrique de ressorts qui donnera de l'emploi à bon nombre d'ouvriers.

Le Journal des Trois-Rivières dit que l'on vient de découvrir une riche mine de phosphate à Saint-Mathieu de Caxton, dans le comté de Saint-Maurice.

Le Pionnier de Sherbrooke publie des correspondances européennes intéressantes de M. Chicoyne. Celui-ci doit revenir prochainement en Amérique.

Le Herald félicite les Canadiens de l'esprit d'entreprise qui les anime, et paraît satisfait de voir se renouer nos relations avec la France.

"Souvent, dit-il, nous nous sommes demandé pourquoi, avec une

population française aussi nombreuse que celle qui possède le Canada, il existait si peu de relations commerciales et industrielles avec le pays qui, au point de vue ethnologique sinon politique, est la mère-patrie d'un si grand nombre de nos concitoyens. Aucun obstacle n'a été mis par la loi à la formation de ces rapports non plus qu'au commerce de la France avec cette colonie, et vu l'ingéniosité et la perfection de beaucoup de leurs procédés et de leurs productions, ç'a été longtemps pour nous une surprise de ne pas voir ici plus d'importations françaises et plus de colons français.

"Nous sommes heureux d'apercevoir des indices annonçant que le vieil état de choses est sur le point de disparaître et que dans un avenir prochain nous pourrions nous attendre à voir plus de Français, plus d'argent français, plus d'art français et plus d'entreprises françaises, devant contribuer pour leur part au développement du pays, et aussi, nous l'espérons, à l'avantage de ceux qui associent leurs moyens, leurs talents, leur industrie à ses progrès et à sa prospérité."

EUROPE

FRANCE. Paris, 7 septembre 1880.—Il y a dissentiment entre MM. de Freycinet et Gambetta sur la question des Congrégations religieuses. M. Gambetta veut l'intervention de la Chambre des Députés.

—L'île de Taïti, la plus grande des îles de la Société, qui formait jusqu'ici un royaume sous le protectorat de la France, devient désormais une possession directe.

—Le 3 septembre, à Rosecoff, au nord de la Bretagne, quatre personnes se sont noyées en tombant d'une chaloupe appartenant au navire russe Prince Galitzin. La chaloupe a frappé sur des roches et a chaviré.

ANGLETERRE. Londres 8 septembre.—Aujourd'hui à 2 heures du matin, il y a eu explosion dans une mine à Seaham, où se trouvaient 250 hommes; jusqu'à 11 heures on n'a pu les secourir. Quelques uns vivent encore.

ALLEMAGNE. Berlin, 7 septembre.—72 maisons du village de Pestrück, en Poméranie, ont été détruites par un incendie.

RUSSIE. St-Petersbourg, 7 septembre.—Une nouvelle livraison du journal nihiliste La volonté du peuple a été mise en circulation, la date du 3 septembre.

ESPAGNE. Madrid, 7 septembre.—Aux élections des conseillers généraux, les 6 septièmes des électeurs se sont abstenus; les élus sont en grande majorité, les candidats du gouvernement.

ORIENT. Le prince de Monténégro n'enverra pas de troupes à Dulcigno à moins qu'on ne lui paye les frais, ce qu'aucune des puissances ne veut faire.

—Mardi, la Porte a remis une note aux ambassadeurs, disant que les Albanais ont consenti à la cession de Dulcigno.

ASIE.

Candahar, 7 septembre.—Les patrouilles de cavaleries rapportent que les villages sont remplis des morts et des blessés de l'ennemi. Les régiments du Caboul sont dispersés; la cavalerie de Hizzbas cherchent à capituler avec des conditions.

Le général Phayre reste à deux journées de Candahar.

Hong Kong, 11 août.—Le colonel Mosby, consul américain à Hong-Kong, est accusé d'avoir assailli avec une lance un marin américain.

—Le Annar, vaisseau à vapeur armé, portant une cargaison de riz pour le gouvernement, a été capturé par des pirates chinois dans le golfe de Tongimi.

—De légères secousses de tremblement de terre se font encore sentir par intervalles à Manille, mais les affaires vont être reprises. On évalue à six millions de piastres, la destruction des propriétés dans la ville.

Petites Nouvelles.

A BORD DU "NORTHAMPTON."—C'était jour de gala hier, à bord du Northampton. Des invitations avaient été envoyées et rien n'a été négligé par les officiers du bord pour recevoir dignement leurs invités. Il y a eu promenade, danse, rafraichissements, expériences par le capitaine Fisher sur les torpilles, etc., etc. Son Excellence le Gouverneur Général, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et leur suite, Monsieur et Mme J. A. Chapeau, M. et Mme J. D. Brousseau, l'honorable juge et Mme Tessier, M. et Mme. Ulric Tessier, M. le conseiller Samson etc., etc., étaient au nombre des invités.

EN ROUTE.—Sir John A. MacDonald, Sir Chs. Tupper se sont embarqués aujourd'hui à Liverpool pour venir au Canada.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.—Son Excellence le Gouverneur Général partira ce soir pour Ottawa par le chemin de fer du Nord.

A BORD DU "NORTHAMPTON."—Le bataillon des Hussards de la Reine et la Batterie A ont, sur invitation, visité le "Northampton" hier.

NOUVEAUX BUREAUX.—La compagnie de télégraphe de Montréal a ouvert de nouveaux bureaux à Marbleton, P. Q. et Rougemont.

ASSEMBLÉE DE CRÉANCIERS.—La première assemblée de créanciers dans Québec, depuis l'abrogation de la loi de faillite, a eu lieu hier à la Basse-Ville. Les créanciers et le débiteur en sont venus à un arrangement satisfaisant.

EXPOSITION DE TORONTO.—Le chemin de fer Intercolonial a réduit ses taux considérablement en rapport avec cette exposition. Voir l'annonce.

ELECTION DE SELKIRK.—Demain a lieu la votation dans le comté de Selkirk, Manitoba. Les deux candidats sont, M. Scott conservateur, D. A. Smith, libéral.

SOUVENIR PRÉCIEUX.—Nous avons reçu un petit volume intitulé: "Souvenir du Jubilé sacerdotal de Mgr. C. F. Cazeau, Prélat Domestique de Sa Sainteté, Vicaire Général de l'Archidiocèse, célébré à Québec en janvier 1880. Ce Recueil a été publié par les Religieuses du Bon-Pasteur, en reconnaissance des bienfaits de leur vénérable Chapelain. C'est un souvenir précieux de ces fêtes célébrées à l'occasion des noces d'or de Mgr. Cazeau, et nous engageons nos lecteurs à se le procurer. Nos remerciements à M. Ovide Fréchette, libraire, auteur de ce gracieux envoi.

MAGNIFIQUES OUVRAGES DE RELIURE.—Nous avons eu occasion, hier, d'admirer de magnifiques échantillons de reliure chez M. Lemieux, relieur. Ce que nous avons vu n'a certainement jamais été surpassé en Canada, et nous n'avons aucun doute, que M. Lemieux, qui se propose d'envoyer ces ouvrages à l'exposition de Montréal, ne remporte les premiers prix.

L'ouvrage qui attire d'abord tous les regards, est un magnifique infolio contenant toutes les œuvres de Shakespear, artistiquement et très richement relié. Cette sorte de reliure ne peut être classée dans aucun genre de reliure connu. Cet ouvrage vaut \$150. Viennent ensuite, un très grand et magnifique album, couvert en maroquin du levant, avec agrafes en argent solide, puis une magnifique bible reliée dans le genre mosaïque, et beaucoup d'autres ouvrages qui sont d'un travail et d'un fini supérieurs. On ne peut se lasser d'admirer la régularité des lignes dans les dessins et le goût qui y a présidé. Tous ces ouvrages sont faits à la main et M. Lemieux emploie autant que possible la matière première qu'il peut se procurer en Canada, au lieu de l'importer de l'étranger. C'est un encouragement aux industries canadiennes. Les ouvrages dont nous venons de parler seront certainement admirés à l'exposition par les connaisseurs.

EXPOSITION D'HORTICULTURE.—Cette exposition a été ouverte hier à midi et demi par son Honneur le lieutenant-Gouverneur. Son Honneur, en réponse à une adresse présentée par le Colonel Forsyth, a beaucoup encouragé les membres de la société d'horticulture dans leurs efforts, et a exprimé l'espoir de voir se répandre le goût de la culture des fleurs. Son Honneur a visité avec intérêt les fleurs exposées qui sont des plus magnifiques.

M. Lalonde, délégué des sociétés d'agriculture de Rouen et de la Seine, et son Honneur le Maire de Québec étaient présents à l'ouverture. L'exposition sera ouverte aujourd'hui de dix heures A. M. à 6 heures P. M.

CHUTE FATALE.—Un jeune homme du nom de St. Hilaire, de St-Joseph de la Beauce, est tombé ces jours-ci en bas d'un pont et s'est défoncé le crâne. Les médecins en désespèrent.

ACCIDENT.—Un matelot s'est cassé une jambe hier en travaillant au chargement d'un navire au Cap Blanc. On l'a transporté à l'Hôpital de Marine.

COUR DE POLICE.—John A. Steinholt a été condamné, ce matin, à deux mois de pénitencier pour avoir été à bord d'un navire dans le but d'embaucher des matelots.

FAITS DIVERS.

MONTRÉAL.—Un ordre a été donné pour 13 paires de nouvelles portes pour le canal Lachine.

Un M. Sutherland, de la Nouvelle Ecosse, faisant des affaires avec M. S. W. Beard, de cette ville, a demandé à la Banque des marchands d'Halifax l'escompte d'une traite sur M. Beard de \$281. M. Beard a télégraphié à la banque l'autorisant à escompter la traite à 4 mois. Elle fut escomptée pour \$281.25. M. Beard la refusa, et elle fut protestée pour non-acceptation. La banque a poursuivi M. Beard, et il a plaidé qu'il n'avait pas autorisé l'escompte d'une traite de \$281.25 mais bien une traite de \$281. Son Honneur le juge Torrance a maintenu son objection, et l'action a été renvoyée.

Montréal, 5 Septembre. Le verdict du jury dans l'enquête sur le cadavre de feu M. Thomas Crathern, est qu'il est mort d'avoir pris une dose de morphine.

M. Dybe, agent d'immigration à Liverpool, Angleterre, est ici en compagnie de plusieurs fermiers anglais délégués au Canada, qui vont faire le tour du pays pour acheter des terres. Après avoir visité cette province ils se rendront à Manitoba.

Les nouvelles reçues d'Upton disent que le feu fait de très grands ravages dans les environs. A Ste-Hélène,

comté de Bagot, vingt maisons ont été détruites. Aux alentours de Drummonville, les maisons et les granges de plusieurs cultivateurs ont été incendiées. A St-Valérien, comté de Shefford, une scierie et cinq maisons ont été la proie des flammes. Neuf personnes ont disparu; on croit qu'elles ont péri dans les flammes.

M. H. W. Austin, commissaire des incendies, sortant de charge, a été nommé juge à Napan, dans les Indes Occidentales, par le gouvernement Impérial.

Evans & frères ont commencé la construction d'une nouvelle fabrique de chaussures, sur le carré Victoria. Elle sera la plus considérable de toute la Confédération, et sera ouverte le 1er de mai 1881.

La nouvelle du succès de Sir John à Londres va opérer une hausse considérable des parts de banques etc.

On a expédié en Angleterre la semaine dernière environ 800 tonnes de phosphates.

Un jeune homme du nom de Harper a été tué hier dans le moulin de Messieurs Kerry, Watson & Cie. Il a été saisi par la bande de cuir qui s'adapte à la machine, et avant qu'on ait pu le retirer, il avait déjà le cou, les bras et les jambes broyés. Il est mort immédiatement.

OTTAWA.—Il y a eu réunion du cabinet lundi.

Le département des travaux publics a décidé de reconstruire entièrement l'ancienne partie de l'édifice du musée géologique.

250 hommes sont partis mardi soir pour les chantiers.

Plus de 3500 hommes travaillent au prolongement du (Canada Central) jusqu'à 45 milles en haut de Pembroke.

M. Alex Fraser a acheté de MM. Currier la limite de Madawaska pour la somme de \$22,000.

Le Free Press annonce qu'un ordre en conseil a été passé allouant à M. Sandford Fleming \$45,000 en paiement de son salaire comme Ingénieur en chef du Pacifique et comme ingénieur-consultant de l'Intercolonial, on se rappelle qu'il n'avait pas été payé depuis plusieurs années qu'il remplissait ces fonctions.

TORONTO.—Un train de fret sur le chemin de Toronto, Grey et Bruce, a passé ce soir sur le corps d'un vieillard nommé John Coady. Le vieillard était à marcher sur la ligne entre Heston et Carlton; son corps a été coupé en deux. Ses restes mortels ont été apportés à sa maison en ville cette nuit.

—Les arrangements financiers relatifs au journal The Globe sont, dit-on, terminés. Les principaux actionnaires sont les messieurs suivants: M. Nelson, \$175,000; Taylor Frères, fabricants de papier, \$75,000; Hon. M. D. A. Smith, \$40,000; Hon. M. McMaster, \$10,000; M. Hallam, \$7,000; M. H. H. Cook, M. P. P., \$20,000. Madame Brown conserve aussi des actions pour un montant considérable.

—On peut dire que l'exposition est complètement organisée. Les juges sont à l'œuvre; il leur faudra quelques jours de travail assidu pour faire leur longue besogne. M. Alexander Begg est arrivé et prépare tout pour la réception des produits du Manitoba qui sont en route de Chicago. Ils seront installés vendredi.

M. Begg dit que l'exposition des produits du Manitoba sera plus considérable et de meilleure qualité que l'année dernière. D'autres produits seront aussi envoyés à Montréal. Il y a beaucoup d'activité dans les constructions réservées aux instruments aratoires et aux machines. Les machines ont été mises en mouvement. On s'attend à un grand nombre de visiteurs.

LE ST-PÈRE.—A l'occasion de la fête de son patron spécial, S. Joachim, (22 août), le souverain-Pontife a fait célébrer un triduum solennel dans l'église du Gesù. Les principales cérémonies de ce triduum ont été présidées par des prélats de la famille pontificale. A la même occasion de sa fête patronymique, le Saint-Père a fait distribuer 8,000 fr. aux pauvres de Rome.

En vue de la prochaine naissance d'un héritier de la couronne d'Espagne, le Souverain-Pontife a accepté d'être représenté, à titre de parrain, au baptême de l'enfant royal.

PARLEMENT IMPÉRIAL.—Le parlement impérial a été prorogé, hier, au 25 novembre prochain. Le discours du trône, lu par la commission royale, roule surtout sur les sujets de politique extérieure: question des frontières turques; question de l'Inde et de l'Afghanistan; question des intérêts anglais dans le sud de l'Afrique, etc. On y mentionne la brillante victoire du général Roberts à Candahar et on émet l'espoir d'une prompt terminaison de la guerre. Quant aux relations avec les autres pays, le discours les résume par la phrase suivante: Je continue de revoir des assurances du caractère le plus amical de toutes les puissances étrangères.

NAPOLÉON IER ET LES CONGRÉGATIONS.—On lit dans la correspondance

de Napoléon Ier (tome XV), à l'exposé de la situation de l'empire présenté par le ministre de l'intérieur le 23 août 1807, chapitre des secours publics et des établissements de bienfaisance :

MORT DE Mlle ANNA SAY.—A propos de la mort de Mlle Say arrivée récemment, nous lisons dans une correspondance de Paris adressée au Courrier de Bruxelles :

"A part les journaux centre gauche, qui tous s'occupent de l'effroyable malheur qui vient d'accabler M. Léon Say, on ne parle guère de la mort de Mlle Anna Say. On dirait qu'il s'agit d'une famille dont la République connaît à peine le nom. Et pourtant M. Léon Say est "constitutionnellement" le second personnage de l'Etat. Mais notre démocratie est si bien entendue et pratiquée ! La mort du cuisinier de M. Gambetta causerait en France beaucoup plus de sensation que le coup terrible que la mort vient de frapper au Petit Luxembourg.

Mlle Anna Say, qui avait tout récemment perdu une jeune sœur, était restée l'unique héritière de l'immense fortune de M. Léon Say. Elevée dans la religion protestante, elle aimait beaucoup le monde et les fêtes. Ses dons naturels et la fortune de sa famille lui assuraient un accueil empressé. Elle meurt à 21 ans et on dit qu'elle a contracté le germe de la maladie qui l'enlève, en Angleterre, pendant l'ambassade de M. Léon Say à Londres.

Le Petit-Luxembourg ne porte décidément pas bonheur à ses habitants. L'année dernière même, M. Hérol, préfet de la Seine, y perdit un enfant qui a été enterré civilement, au grand scandale du quartier."

UN EXAMINATEUR EXIGEANT.—M. Duramon, éditeur à Douai, a eu l'ingénieuse idée de réunir en brochures les "Questions posées aux examens à la faculté des lettres de Douai, pour la partie scientifique du baccalauréat ès lettres, pendant les sessions de 1879, 1878, 1877 et 1876."

Ce petit exposé est fort instructif. "Puisse notre travail, dit M. Duramon, servir à guider les candidats dans leur préparation, à éclairer le public intelligent sur les tendances d'examineurs restés jusqu'ici sans contrôle, et à mettre en garde l'aérope universitaire contre ses propres excès."

Voici un exemple de l'aménité et du bon goût de certains de messieurs les examinateurs.

"Machines pneumatiques. Laissez-moi de côté toutes ces friperies, Otto de Guericke, tous ces braves gens avec leurs hémisphères. Vos enfants auront bien soin de se moquer de vous si vous les entretenez de ces vieilleries de musée, de machines à 1 et même 2 pistons. On ne doit plus étudier que la machine à mercure. Les professeurs de lycées sont trop intelligents et trop au courant du progrès de la science pour faire manœuvrer et même pour montrer les antiquités."

Et voilà ! Sur quoi le candidat ahuri répond : "Il n'y a pas d'autres machines au lycée que les anciennes." L'examineur resta persuadé néanmoins qu'il avait beaucoup d'esprit.

UN BON HOTEL.—Un hôtel rempli de confort pour les voyageurs est de la plus grande importance pour les personnes qui ont à voyager pour affaire ou pour s'amuser. "Savoir où aller," voilà ce que tout homme a besoin de connaître quand il laisse sa maison. L'Hôtel Richelieu, tenu par M. J. B. Durocher en face de la Place Jacques-Cartier, à Montréal, est un lieu de retraite très populaire, parce que le service y est empressé, satisfaisant. Les prix sont raisonnables, et le ménage est au complet, essayez-le. Les familles peuvent séjourner avec plus de confort et moins d'argent à l'Hôtel Richelieu que dans tout autre hôtel de première classe de la ville.

M. Durocher a ajouté cette année à son hôtel un restaurant d'après les systèmes européens, accommodant ainsi davantage les voyageurs.

M. Durocher qui fait ainsi tout son possible pour offrir aux étrangers une maison distinguée et convenable sous tous les rapports, espère que l'on voudra lui continuer le patronage qu'on lui a accordé par le passé, et pour lequel il désire offrir ses remerciements à qui de droit.

Bulletin Commercial

Le montant perçu à la douane de Québec le 8 courant est de \$754,160

- ARRIVAGES AU QUAI RENAUD, Québec, 9 septembre 1880. Goclette Marie-Scapine, R. Tremblay, He aux Coudres, bois, volailles, cochons. do Marie-Elizabeth, Le. Tremblay, He aux Coudres, bois, volailles, cochons. do Marie-Elise, D. Harvey, He aux Coudres, bois et volailles. do Marie-Elonore, E. Padneault, He aux Coudres, bois, cochons. do Angèle, Jas. Sims, Métis, bois. do Marie-Sarah, N. St-Pierre, Matane, bois. do Fabiola, P. Porreault, Ste. Lavie, bois. Bateau Jos. Poitras, Cap-St-Ignace, bois. do G. Collin, Ste-Anne, bois. Barge Alexina, F. Paré, Montréal, fleur et son. Goclette Marie-Eva, Ph. Larivière, Matane, bois et beurre. do Philomène, J. Castonguay, Sandy Bay, bois. do Seven Brothers, B. Gagnon, Baie-St-Paul, bois. do Estelle, P. Bergeron, Escoumin, bois. do Marquis de Lorne, J. Warren, Malbaie, le-t.

- ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE, Québec, 8 septembre 1880. Goclette Arline, Gagné, Saguenay, bois. do Alma Gauthier, do bardeaux. do Marie-Matvina, Tremblay, Eboulements, bois. do Mary, Tremblay, Eboulements, bois. do Marie-Victoria, Bélanger, Islet, bois. do Marie-Prée He, Pell-rin, St-Jean Port Joli, bois. do Rosanna, Boucher, Rivière-Quelle, bois. do Eossaise, Caron, Malbaie, bois.

Heure de la marée haute à Québec

	Septembre	Matin	Soir
		h. m.	h. m.
Lundi	6	7 16	7 31
Mardi	7	7 47	8 05
Mercredi	8	8 24	8 41
Jeudi	9	9 00	9 17
Vendredi	10	9 37	9 58
Samedi	11	10 20	10 45
Dimanche	12	11 12	11 43

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE. Premier quartier, samedi, le 11 courant à 140 heures du soir.

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si l'en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable, qui porte le fac-simile de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

RHUMES.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de gorge, Enrouement, et affections des Bronches. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage et chaque année leur réputation augmente, ce n'est pas un article nouveau et inconnu, mais ses qualités ont été reconnues par son emploi depuis une génération entière, et lui ont mérité un premier rang parmi les médecines du our.

LA GORGE.—Les pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, affaiblie soit par un rhume ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte. Les orateurs et les chanteurs trouveront les Pastilles d'une grande utilité.

UNE TOUX, UN RHUME, UN MAL DE GORGE ou de GORGE—demandant des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de poitrine incurables, les pastilles de Brown pour les Bronches, donneront toujours du soulagement. Il y a plusieurs imitations en vente, dont beaucoup sont mal-faisantes. Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîtes. 23 juillet 1880—24 janvier 1880 915

NOUVEAUTÉS POUR L'AUTOMNE! A Vingt pour Cent meilleur marché que partout ailleurs.

Manteaux pour Dames	\$2.50 et plus
Plumes d'Australie	10c "
Etoiles à Robes	10c "
Gordes Noirs	19c "
Cachemire Français [Tout Laine]	45c "
Magnifique Soie Noire, à moitié prix	
Flanelles [Tout Laine]	16c "
Tweeds	47c "
Mellons pour Ulsters	38c "
Gants Kid, valant \$1.25 pour 90c.	

Et une foule d'autres articles arrivent tous les jours jusqu'à ce que l'assortiment soit complet.

AU BON MARCHÉ! Coins des Rues St. Jean et Collin HAUTE-VILLE, N. GARNEAU.

DÉCÈS Le 9 du courant, à l'âge de 8 mois, Marie-Antoinette, enfant de M. Eugène Balzarotti.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. PRIX REDUITS. L'Exhibition Annuelle Industrielle d'Ontario sera tenue à TORONTO Du 6 au 18 Septembre 1880.

COMPETITION OUVERTE A L'UNIVERS ENTIER!!! DES BILLETS D'EXCURSION seront émis des Stations sus-mentionnées jusqu'à Toronto les 7, 8, 9, 10, 13, 14, et 15 SEPTEMBRE

Depuis St-John, Hampton et Sussex.....\$27.25

Peitcodiac, Salisbury et Moncton	26.90
Halifax, Windsor Junc., Truro, New Glasgow et Pictou	29.75
Amberst, Sackville et Dorchester	27.75
Pointe du Chêne et Shediac	27.15
New Castle et Chatham	26.10
Bathurst, Dalhousie et Campbellton	25.85
Rimouski	21.15
Rivière-du-Loup	21.15
L'Islet	19.75
Summerside	28.40
Charlottetown	29.65

Les billets sont bons pour aller et retour jusqu'au 30 de SEPTEMBRE inclusivement. D. PUTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B. 7 septembre 1880. Québec, 9 septembre 1880—6c.

Gustave Gagnon, Organiste à la Basilique N.-D. de Québec, Professeur à l'École Normale Laeul, INFORME qu'il a repris ses cours de musique. Toutes informations pour les conditions d'enseignement sont données à son domicile. No 8, RUE ST-FLAVIEN, Bompars, Haute-Ville. Québec, 9 septembre 1880.

A LA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH, Dictionnaire complet de la langue française par E. Littré, 4 volumes, in-4, broché.....\$15 00

- Abrégé du dictionnaire de la langue française par E. Littré, 1 vol. 24 in-8, relié.....\$ 5 00
- Dictionnaire français latin par L. Quicherat, 1 vol. in-8, relié.....\$ 2 00
- Arithmétique commerciale et pratique par Edmond Degrandes, 1 vol. in-8, broché.....\$ 1 00
- Traité de correspondance commerciale par Edmond Degrandes, 1 vol. in-8, broché.....\$ 1 00
- La verrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours par A. Lanzay, 1 vol. in-12, broché.....\$ 1 00
- Nouveau théâtre moral de la jeunesse par M. G. J. P. Lévesque, 2 vol. in-12, broché.....\$ 1 50
- Histoire de sainte Monique par M. l'abbé Bougaud, 1 vol. in-12, relié.....\$ 1 60
- Cinq mois chez les Français d'Amérique par H. de Lamothé, 1 vol. in-12, broché.....\$ 90c
- Quinze ans de révolution de 1789 à 1804 in-12, broché.....\$ 40c
- Qu'est-ce qu'un franc-maçon par M. Poisson Grandval, in-12, broché.....\$ 25c
- Géorges lère qualité, la lb.....\$ 60c

Un bureau de télégraphe de la Puissance est attaché à l'établissement. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITÉE.

L. Drouin & Frere Libraires, No. 96, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Québec, 8 septembre 1880—6m 974

LA COMPAGNIE DES MINES D'OR DU CANADA, LIMITEE Incorporée d'après l'acte des compagnies, 1862-67, enregistré à Londres, le 18 Février, 1879.

CETTE COMPAGNIE a acquis les droits de mine suivants, par des assignations et les baux, nées à Londres aux dates du 20 et 28 mai 1879, situés dans la paroisse de St-François, comté de Bonaventure, dans la seigneurie de Rigaud, Vaudeville, Province de Québec, Canada: 1. Concession St-George, Lots de n° 1 à 34; St-Gustave, Lots de n° 1 à 34; Aug. St-Gustave, Lots de n° 1 à 8; Chaussegros, Lots de n° 1 à 34; De Léry, Lots de n° 1 à 33; Gentilly, Lots de n° 1 à 8 B; St-Charles, Lots de n° 1 à 11 B; Premier Rang, N. E. de n° 43 B. à 83, formant les sections III, IV, VII, des dites concessions, s'étendant jusqu'au milieu de la Rivière Chaudière, tel que désigné sur la carte de l'arpenteur provincial, P. A. Proux, portant la date du 25 Février 1865, et comprenant à peu près 14,000 acres de terrain. A l'exception des lots assignés à messieurs Glover & Fry, à la compagnie minière reciproque et à messieurs O'Farrell & Verner. La compagnie est dûment enregistrée dans le comté de Beauce, d'après le Statut Provincial, 40 Vict., chap. 15. St-François, Beauce, 22 avril 1880. [Signé] J. N. GORDON, F. R. S. S., M. I. M. E., Président.

Avril 26, 1880. La Compagnie des Mines d'Or du Canada Limitee, publie de nouveau l'annonce ci-dessus, pour l'information de ceux qui sont concernés dans la dite propriété et dans les Droits Miniers. J. N. GORDON, Président. Hôtel St-Louis, Québec, 18 août 1880. Québec, 7 septembre 1880—6c/2ps. 4

BELAND, GARNEAU & CIE. IMPORTATEURS DE MARCHANDISES, D'ETAPE ET DE FANTAISIE Premier magasin en dehors de la Porte St. Jean, en face du Marche MONTCALM. Québec, 7 juillet 1880—24 avril 1880—lan.—c 1032

CHAPEAUX I CHAPEAUX A CEUX QUI VEULENT ECONOMISER 25 o/o TOUT EN SE PROCURANT UN ARTICLE DE 1re CLASSE.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 21 JUIIN prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs chapeaux anglais, français et américains. CHAPEAUX SATINS des célèbres manufactures anglaises et françaises. —AUSSI— CHAPEAUX SATINS POUR MESSIEURS DU CLERGE, CHAPEAUX PAILLE. Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques chapeaux paille, au delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant. Notre assortiment de PARDESSUS EN CAOUTCHOUC est au grand complet. Qu'on se donne rendez-vous au MAGASIN NATIONAL.

No. 116, RUE SAINT-JOSEPH. Enseigne du Buffalo, MM. FECTEAU & TURCOTTE, Québec, 26 mai 1880. 988

AVIS AUX MM. DU CLERGE. Vin de Messe pur. Le soussigné vient de recevoir d'Espagne une consignment de Vin de Messe très pur. Ce Vin sera vendu à des prix très modérés, soit \$1.00 par gallon impérial ou \$1.30 par gallon colonial, à prendre par quart de 40 gallons, mesure coloniale. Ce Vin défie toute analyse, et le soussigné s'engage à reprendre toute quantité de ce Vin en payant lui-même tous les frais de transport, et de plus, offre une prime de \$10.00 à toute personne qui lui prouvera que ce Vin contient autre chose que le jus de la vigne.

J. A. Langlais, Libraire, No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 7 août 1880. 1103

POUDRE DE CITRON DE MESSINA, EST préparé des meilleurs citrons de Messina, contenant leurs bouquets délicats et concentrés. Elle fera une meilleure et plus délicate boisson. A un quart du prix et dans bien moins de temps que la limonade préparée jusqu'ici. "DIRECTION." Pour un verre d'eau, ajoutez 2 cuillerées la poudre, et faites dissoudre. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens de Québec. Gingras & Langlois, Seuls agents pour le Québec, 5 juin 1880—1088

LIBRAIRIE N. S. HARDY. A LA NOUVELLE LIBRAIRIE DE Saint-Roch.

Atala, René, les Natchez, par Châteaubriand.....\$0 75

Le génie du christianisme par Châteaubriand	0 75
Les martyrs par Châteaubriand	0 75
Raphaël, par Lamartine	0 50
Graziella,	0 50
Jocelin,	1 00
La tombe de fer, par H. Conscience	0 30
Le martyr d'une mère,	0 30
La veuve d'enfant,	0 30
L'orphelin, par	0 30
Le jeune docteur, par	0 30
La hironne, par E. Chevalier	0 30
Les nez-percés,	0 30
Les derniers Iroquois,	0 30
Triomphe de femmes, par E. Marcel	0 75
L'école des espions, par M. Witche	0 70
Histoire des quatre fils Aymon	0 25
Le siège de Larochelle, par M. de Gœlitz	0 40
Jérusalem délivrée, par LeTasse	0 20
Robinson Crusé, par Daniel de Foë	0 40
Manuel de santé, par Raspail	0 60
Le vétérinaire pratique, par Hocquent	0 75
Le secrétaire de tout le monde,	0 70
Le jardinier pratique, par Rousseau	0 90
Le véritable oracle des dames et demoiselles	0 30
Collections de tours de cartes	0 25
La clef des songes	0 30
Le guide des jeunes amoureux	0 10
Maitresse et servante, par Quinton	0 80

L'École des Demoiselles Machin OUVRIRA SES COURS LE MERCREDI, 1er SEPTEMBRE. Il y a place pour quelques pensionnaires. Les Demoiselles MACHIN seront chez elles, tous les MERCREDIS, depuis 11 HEURES du matin jusqu'à 4 HEURES de l'après-midi. AU No 8, RUE HEBERT, Québec, 11 août 1880—1m. 1174

A VENDRE. 600 BOITES DE CIERGES. Prix: 35 cents par livre à la boîte. Chez I. P. DERY, libraire, Rue St-Pierre, Basse-Ville, Ou J. A. LANGLAIS, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 26 août 1880—2m. 1197

VIN DE MESSE! NOUS avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général, que nous avons en mains les vins les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession des certificats suivants autorisant ces vins comme vins de messe.

CERTIFICAT. Nous, S. T. P. D. Salvator Abrignani, recteur de la Vénérable Eglise et Hospice de St. Blaise, Evêque et Syndic Apostolique de la terre Sainte, archevêque en la ville de Messine, certifions et attestons à tous ceux qui les présentes verront que l'esprit ou l'alcool, que les marchands faisant ici commerce sous le nom de Ingham et Whitaker ont infusé dans les vaisseaux remplis de vin lesquels ils ont expédiés de cette ville à l'étranger sur le Schooner "St. Brelade," capitaine Alexandre, est un esprit ou alcool extrait d'aucune autre manière que celle du vin. En foi de quoi, nous avons fait les présentes sous notre seing et sceau ordinaires, en pareils cas. Donné à Messine, le 21 du mois d'avril 1880 COLL: SALVA, SALVATOR ABRIGNANI, Archevêque.

Endossement du certificat ci-dessus. Nous permettons que le vin dont il est fait mention de l'autre part soit employé pour le Saint Sacrifice de la messe. Montréal 5 juillet 1880. (Signé), J. HAREL, Ptre., V. C.

50 Octaves Vin de Coli. 25 Quartaux " Vin de Marsala. Gingras & Langlois, 54, rue du Palais. Québec, 23 juillet 1880 1160

Chapeaux! Medaills et Diplomes d'honneur Accordés à l'Exposition pour Fourrures et Chapeaux.

Le plus grand assortiment de Chapeaux Nouveaux! DANS LE DOMINION SE TROUVE A L'ENSEIGNE DE L'ORIGNAL, 124, RUF ST. JOSEPH, 124, J. B. LALIBERTE.

VENANT d'être reçus, par le dernier vapeur océanique, 50 caisses des meilleurs chapeaux en soie et en feutre pour hommes et enfants provenant des premières manufactures anglaises, françaises et américaines. Grandeur spéciale! Chapeaux de soie faits à ordre. L'assortiment de pardessus en caoutchouc a été considérablement augmenté. Maison sans rivale dans la Puissance pour la richesse, la qualité et le fini de l'ouvrage. Tous ces chapeaux ayant été faits expressément pour M. J. B. LALIBERTE, et commandés avant la hausse des prix, seront détaillés un par un au prix de la douzaine. Québec, 10 avril 1880. 893

AVIS LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Messire LOUIS-LEON BELISLE, ancien curé de St-Edouard de Lotbinière; et celles qui sont endettées envers la même succession sont priées de régler au plus tôt avec l'exécuteur testamentaire soussigné, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec. J. R. L. HAMELIN, Ptre. Québec, 10 août 1880—1m. 1173

CONTINUATION DE LA Grande Vente SANS RESERVE CHEZ Theop. HUDON, A l'occasion de la rentrée d'un Nouvel Associé REDUCTION ENORME!! Encoignure des rues ST. JOSEPH et de la COURONNE ST. ROCH. Québec, 4 septembre 1880—3m. 1183

CHAPEAUX!! NOUS avons constamment en mains et nous recevons toutes les semaines D'ANGLETERRE et des ETATS-UNIS, un assortiment général de chapeaux pour Messieurs, Garçons et Enfants. PKIX MODÉRÉS. JAMES C. PATERSON, 27, RUE BUADE. Québec, 21 juillet 1880. 1062

LE CELEBRE GANT DE CHEVREAU "CECILE" BEHAN BROS SEULS AGENTS. POUR DAMES, 2 boutons, de toutes couleurs, 95 cts. " " 3 boutons, " " " 81.25 POUR MESSIEURS, de toutes couleurs, 81.00 POUR ENFANTS, de toutes couleurs, 75 cts. Tous garantis de première qualité. BEHAN BROS. P. S.—Nous venons d'ouvrir une caisse de GANTS DE CHEVREAU, de couleurs claires pour opéra, que nous vendons à la moitié de la valeur, 45 cts. —AUSSI— Un lot de GANTS DE CHEVREAU, à 3 boutons couleurs foncées, 35 cts. Québec, 14 juillet 1880—15 mai 79c. 761

Charbon à vendre, etc. CHARBON américain en grande variété pour les fournaux et pour les poêles sours. CHARBON écossais. CHARBON à grille de New-Castle. CIMENT de Portland. PLATRE d'Halifax, etc., etc. JOHN McNAUGHTON & CIE., 194, RUE ST-PAUL. Québec, 12 août 1880. 1176

SEL! SEL!! A LEVIS AU GRAND TRONC.

Le navire Chrysolite déchargeant pour nous au quai à Lévis, nous pouvons livrer le Sel aux chars A TRES BAS PRIX AUSSI SEL A FLOT EX-MARIANNE, 5,000 Sacs en déchargement. J. B. Renaud & Cie 72 à 82, Rue St. Paul. Québec, 12 juin 1880—6m. 1104

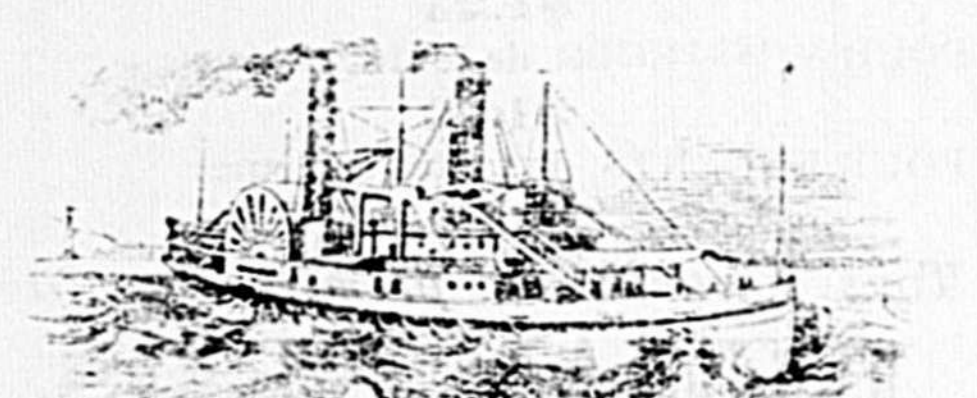
Chapeaux! Medaills et Diplomes d'honneur Accordés à l'Exposition pour Fourrures et Chapeaux. Le plus grand assortiment de Chapeaux Nouveaux! DANS LE DOMINION SE TROUVE A L'ENSEIGNE DE L'ORIGNAL, 124, RUF ST. JOSEPH, 124, J. B. LALIBERTE. VENANT d'être reçus, par le dernier vapeur océanique, 50 caisses des meilleurs chapeaux en soie et en feutre pour hommes et enfants provenant des premières manufactures anglaises, françaises et américaines. Grandeur spéciale! Chapeaux de soie faits à ordre. L'assortiment de pardessus en caoutchouc a été considérablement augmenté. Maison sans rivale dans la Puissance pour la richesse, la qualité et le fini de l'ouvrage. Tous ces chapeaux ayant été faits expressément pour M. J. B. LALIBERTE, et commandés avant la hausse des prix, seront détaillés un par un au prix de la douzaine. Québec, 10 avril 1880. 893



CH. MIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE MERCREDI 23 JUIN 1880. Les trains partiront comme suit: MIXTE. MALLE. EXPRESS. Départ de Hochelaga pour Hull...



LIGNE DE LA MALLE ROYALE 1880 1880

LIGNE DES VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIERE DU LOUP, et MURRAY BAY.

COMMENCER LE 25 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus Saguenay, Capt. Lecours, St. Lawrence, Alex. Barras.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. 1880—Arrangements d'Été—1880.

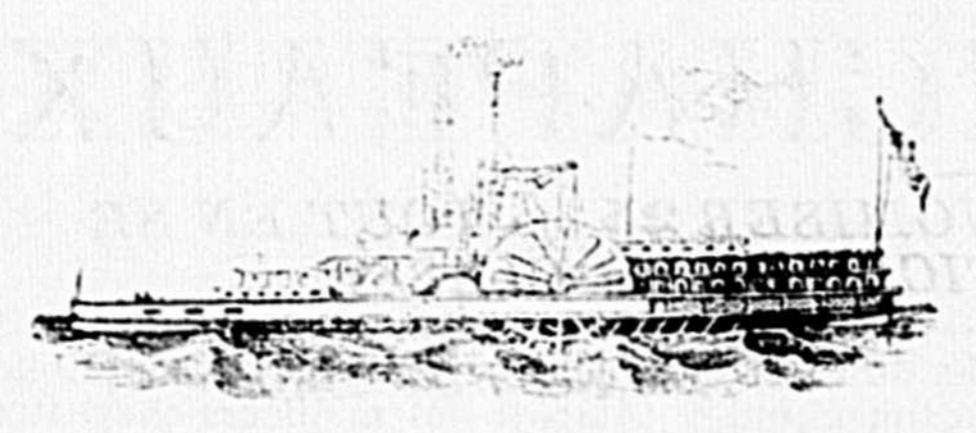
Le et après LUNDI, le 13 JUIN, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit: Laisseront la Pointe Lévis.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 10 juin 1880. D. POTTINGER, Surintendant en chef.



MAID OF ORLEANS

TRAVERSE DE QUEBEC A ST. JOSEPH. Le vapeur MAID OF ORLEANS partira comme suit, commençant LUNDI prochain.



ENTRE L'ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC.

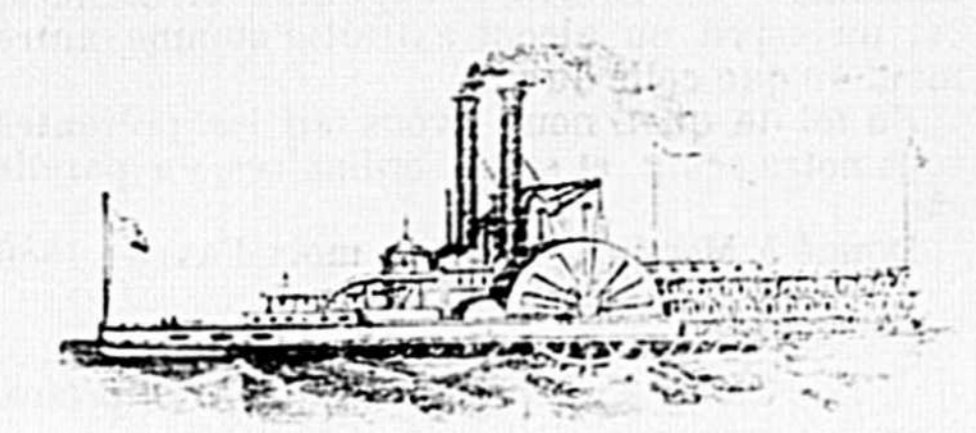
Le steamer Euphémie voyageira tous les jours entre L'ISLE D'ORLEANS et QUEBEC aux heures suivantes:

LIGNE DE SAINTE ANNE.

Le Dimanche il laissera l'Isle à 11.15 Heures et Québec à 1.30 Heures P. M., et repartira de l'Isle à 6 Heures.

AUX PELERINS

Le Magnifique vapeur neuf LES LAURENTIDES, LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN TOUS LES JOURS.



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 14 courant, le steamer de la Traverse laissera QUÉBEC. STATION DE LEVIS.

F. X. Lepage, No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'honneur de prévenir ses amis et le public de la ville et de la campagne qu'outre les améliorations qu'il a introduites dans son magasin, il vient de compléter son assortiment de printemps...

CE JOURNAL peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.



HEMN DE FER Q. M. O. & O.

DES BILLETS D'EXCURSION ET DE TOURISTES POUR

Les Sources de St. Léon et Calédonie, Le Lac Memphremagog, les Montagnes Blanches, Portland, les Rivages du Vieux Verger, Boston et New-York.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80-81—Arrangement d'ETE.—80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battus sur le Clyde, à double encre: PARISIEN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AESTHIAN, MANITOBA, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallees et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant partiront comme suit:

De Québec: SARMATIAN, CIRCASSIAN, SARDINIAN, PERUVIAN, POLYNESIAN, MORAVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AESTHIAN, MANITOBA, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

Les vapeurs extra pour Liverpool, partant à des intervalles réguliers pendant toute la saison. Prix du Passage de la Pointe-Lévis: Cabine, Intermédiaire, Entrepont.

Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit:

De Halifax: NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, NOVA SCOTIAN.

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean: Cabine, Intermédiaire, Entrepont.

LIGNE DE GLASGOW

Partiront de QUÉBEC comme suit: GRECIAN, BREWSTER, MANITOBA, PHOENICIAN, CANADIAN, WALDENSIAN.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallees et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA' & CIE., Agent, Québec, 11 août 1880.



Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent. Le steamer 'CLYDE', Capt. EUG. HAMOND.

BERTHIER, LE-AUX-GRUES, L'ISLET, SAINT-JEAN PORT-JOLI, ET RIVIERE OUELLE. A l'avenir, laissera le quai St. André à 10 hrs. A. M., les MERCREDIS et SAMEDIS pour Berthier, l'Islet aux Grues, L'Islet et Saint Jean Port Joli.

NOUVELLES IMPORTATIONS 1880-PRNTEMPS-1880.

Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, TAPAS, RIDEAUX, PRELARTS

TAPIS BLUXELLES, Tapis Tapestry, Tapis Impérial, Tapis Écossais, Tapis Union, Tapis Tapestry et laine pour escaliers, Tapis de Manille, Tapis de Cocco.

PRELARTS ANGLAIS, Prelarts Américains, Prelarts pour escaliers.

NATTES EN LAINE, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocco.

RIDEAUX EN POINT (au patron). Rideaux en point (à la verge). Mousseline à Rideaux.

DAMAS SOIE (pour Rideaux). Reppe de Soie et Laine (pour Rideaux). Nouveauté. Reppe de Soie pour Rideaux. Nouveauté. Damas de Laine.

FRANGE DE LAINE (pour Rideaux). Glands de do de Pôles et Corniches en cuivre. Mains en cuivre pour rideaux. Baguettes en cuivre pour Escaliers.

ORNEMENTS D'ÉGLISES. Chasubles, Chapes, Dais, Croix (pour Ornaments.) Damas Soie (pour Ornaments.) Lastrine Moirée, etc., etc.

FRANGES ET GALONS D'OR. Franges d'or, Franges d'argent, Franges en Soie (Blanche et Jaune), Galons d'or, Galons d'argent, Dentelle d'or, Paillettes et Gannettes d'or, Glands (or et argent), Galons Soie (Blancs et Jaunes.) ETCENS, ETC., ETC.

MÉRINOS FRANÇAIS (double) pour Soutanes, Bas d'aube au patron, Dentelles pour bas d'aube, Colons d'aube.

Departement des Messieurs.

TWEEDS POUR HABILLEMENTS COMPLETS!! TWEEDS ÉCOSAIS, double et simple traqueurs.

Tweeds anglais et canadiens. Serges pour pardessus et habillements. Draps noirs (Ouest d'Angleterre.) Casimirs noirs.

Patrons de Vestes (nouveauté). Chemises blanches et de couleur, Coils toile, Cravates, Gants, Bas, Parapluies, Cannes, etc., etc.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC. Ulsters de Tweed imperméables. Ulsters de Tweed imperméables pour Dames.

CHAPEAUX DE Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais, Chapeaux Feutre (dernier goût.) Bonnets Écossais (nouveauté.) Do pour enfants do.

HARDES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR MESSIEURS. Toutes commandes pour Hardees, seront exécutées sous le plus court délai et dans les derniers goûts.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES, Soies à Robes (Nuances nouvelles), Soie Noire (gros grain), Moire antique (Blanche), Moire antique (Noire), Satin noir, de couleur, etc.

LUMÈS D'AUTRUCHE Blanches, Noires et de Couleurs, Fleurs et Rubans, Frange, Soie Noire, Frange Soie (Couleur) Frange Soie Pompadour (nouveauté), Coils et Poignets de Toile Brodés, Cravates Soie (Nouvelles Couleurs), Nouveaux FRILLINGS, Chemise et Jupons Blancs, et autres vêtements pour Dames et enfants.

Toile à Draps, Toile à Oreillers, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Toile à Verres. Serviettes à Toilette (Ouvrées), Serviettes à Toilette (Damassées) Serviettes à Toilette (Huck a buck), Serviettes à Table, (Damassées) Serviettes à Verres.

Serviettes à Bains, Coton à Drap, Coton à Oreillers, Couverts-plats blancs, Couverts-plats de couleur, Couvertures de laine, Matelas en laine, Nouvelles couvertures de voyages (Railway Wrappers).

GRAND ASSORTIMENT D'Étoffes pour DEUIL.

—TELES QUE— Morinos, Paramatas, Cachemeres, Ropps (Victoria Cord), Thibets, Cobourgs, Mignonnettes, Crêpes de Canton, Balmoral, Persian Cord, etc., etc.

GRÈPE COURTAURD, GANTS DE KID D'ALEXANDRE. N. B.—Conditions faciles. Escompte au comptant.

QU'UN SEUL PRIX. J. Hamel & Freres RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC.

Québec, 1er avril 1880. 2. AVIS AUX MM DU CIBRGE, ETC., ETC. Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS —85, RUE D'AILLON. SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

GRANDE EXPOSITION D'OCANADA, A MONTREAL, DU 14 AU 24 SEPTEMBRE

Sous le patronage de SON EX. LE GOUV. GÉNÉRAL. Ouvert au Monde Entier. PRIX AU MONTANT DE \$20,000

BETAIL, Instruments Aratoires, Produits Agricoles et de la Laiterie, produits des Manufactures, Beaux-Arts, Machines, etc.

La voie du chemin de fer Q. M. O. & O. sera prolongée jusqu'au terrain de l'exposition. Cette exposition se fera remarquer par plusieurs innovations.

On exposera sur une grande échelle de machines en mouvement afin de faire comprendre les procédés qu'on emploie dans les manufactures.

De magnifiques échantillons des produits de la province de Manitoba et d'ouvrages curieux fabriqués par les indiens du Nord Ouest seront aussi exposés.

Un corps de musique de premier ordre sera présent tous les jours sur le terrain de l'exposition.

En sus de l'Exposition, on se propose d'offrir une foule d'amusements attrayants au public, entre autres:

UN CONCOURS DE CROSSE. Qui se composera de plusieurs parties entre les quatre meilleurs clubs du Canada, y compris celui qui a le titre de champion.

EXPERIENCES AVEC DES TORPILLES. Pour démontrer les effets de ces engins de destruction, spectacle qu'on n'a jamais vu au Canada.

GRANDES REGATTES. Auxquelles plusieurs rameurs célèbres prendront part.

Une grande exposition provinciale de la société d'horticulture aura lieu les 14, 15, 16 et 17 septembre, à laquelle des prix au montant de \$15,000 seront distribués.

FÊTE DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES IRLANDAIS PROTESTANTS. GRANDE PARADE DES POMPIERS. GRANDS FEUX D'ARTIFICES.

JEUX DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONNIENNE. ASCENSIONS EN BALLON. CONCERT DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. GRANDE REVUE MILITAIRE. COURSES DE CHEVAUX.

On a fait des arrangements avec les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, pour qu'elles organisent des excursions à bon marché et vendent des billets, aller et retour, à des prix réduits de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Pour obtenir la liste des prix, des blancs pour entrées ou autres renseignements, s'adresser au sous-signé, S. C. STEVENSON, Secrétaire, Conseil des Arts et Manufactures Ou à GEO. LECLERE, Sec. Co d'Agriculture.

Montreal, 2 août 1880. Québec, 16 août 1880. 1182

Coryzine Pion, Onguent Valpeau, Pilules Hépatiques.

LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Courveau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.

L'Onguent Valpeau est efficace dans le traitement des Hémorrhoides, Dartres, Coupures, Plaies de toute nature, etc., etc., tant chez l'homme que chez l'animal.

Les Pilules Hépatiques sont les meilleures reconnues elles agissent comme un charme pour faire disparaître la Constipation, les Maladies de la Peau, la Jaunisse, la Dyspepsie, l'Hypochondrie, le Spléon, les excès de bile: faire fonctionner le foie paresseux, etc., etc.

Nous avons été nommé le seul agent en Canada pour la vente des remèdes ci-dessus.

LEGER BROUSSEAU, Prop. du Courrier du Canada. Demandez des circulaires. Québec, 27 novembre 1879. 900

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CORYZA (Coryza.)

Le remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite boîte en carton. Le prix en est de 15 CENTIMS. Nous pouvons vendre 14 DOZ. de ces PETITES BOÎTES pour \$1.80.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 5 avril 1879. 726

Demande d'emploi.

UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada. Québec, 8 avril 1880. 1014

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, N. 9, RUE BUADÉ, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buadé, H. V., Québec